

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU CCAS DU 20 FEVRIER 2019 A 17 H 00

Président de séance : GAMARD Philippe ;

Présents : PAULIN Pascale ; CORAILLER Andrée ; PUGET Geneviève ; THOMAS Hélène ; CAZALET Pierrette ; AURILIO Gislaine ; SALINAS Joséphine ;

Procurations : /

Absents : STOLBOWSKY Marie-Josèphe ; JANIN Véronique ; PESLE Pascale ;

Secrétaire de séance : CORAILLER Andrée ;

Monsieur le Président de séance ouvre la réunion de la Commission Administrative à 17h10.

Approbation du compte rendu du 23 janvier 2019.

Concernant le point 6 « Divers », il s'agit de Madame LECARPENTIER et non de Madame CARPENTIER.

Approbation à l'unanimité.

1/ AIDE A PERSONNE EN DIFFICULTE

Pas de demande financière.

2/ BOURSE AU PERMIS

Suite à la fermeture de l'auto-école de Saint Laurent des Arbres, le CCAS va refaire le point pour savoir si sur le plan juridique, il est possible de verser les 250 € directement à l'intéressée.

3/ DIVERS

- Association des Maires de l'Aude

Le CCAS a reçu des remerciements de l'association des maires de l'Aude suite à l'aide versée.

- AFM Téléthon

Lecture d'un courrier officiel reçu de l'AFM Téléthon suite au versement effectué.

- Mission Locale des Jeunes

Information sur la mission locale des jeunes

- MSAP

Information sur les permanences

La séance est levée à 18 h 12.

Le Président,
Philippe GAMARD

